

**MAIRIE**  
de  
**CROISY SUR EURE**

**DELIBERATION**  
**REUNION DE CONSEIL DU 07 AVRIL 2017**

Le sept avril deux mil dix-sept, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

**Étaient Présents** : Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Ariane de LAVILLEON, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Jean François CARRIERE.

**Étaient absents** : Eulalia LABARRE, Cyril GARREAU donne pouvoir à Jean Michel de Monicault, Julie TACCOEN (excusée)

Luc Baudry a été nommé secrétaire.

Date de convocation : 01/04/2017

Date d'affichage : 01/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de votants : 9 pour le CA et 10 pour les autres points.

- **Nomination d'un secrétaire : Luc Baudry**

**1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 02 MARS 2017**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 02 mars 2017.

**2) COMPTE DE GESTION**

Présentation et vote d'approbation du compte de gestion. Le compte de gestion a été vérifié par monsieur le percepteur qui l'a certifié conforme et sincère. Il est cohérent avec le compte administratif que nous allons analyser et voter (voir annexe 0)

A. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité et le conseil donne pouvoir au maire de le signer.

### 3) COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Présentation du Compte administratif 2016 par le 1<sup>er</sup> adjoint.

	Réalisé 2016	Résultat	
Dépenses de fonctionnement	185 989,47€		
Recette de fonctionnement	216 349,56 €		
<i>Excédent 2016</i>	52 087,54 €		
<i>Bilan fonctionnement</i>		+ 82 447,63 €	
Dépense d'investissement	282 833,76 €		
Recette d'investissement	256 534,88 €		
<i>Excédent 2016</i>	- 16 962,14 €		
<i>Bilan investissement</i>		- 9 336,74 €	
	Dépenses	Recettes	excédent 2016
Bilan	468 823,23 €	541 934,12 €	73 110,89 €

B. Le 1<sup>er</sup> adjoint procède au vote du CA en l'absence du maire. Ce dernier est adopté à l'unanimité par le conseil.

C. L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

- résultat de l'exercice affectation	: 30 360,09 €
- résultat antérieur reporté	: 52 087,54 €
- résultat à reporter	: 82 447,63 €
- besoin de financement investissement	: 93 086,74 €

### 4) BUDGET PRIMITIF 2017 :

Il se décompose suivant le tableau ci-après en prenant en compte les chiffres de dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement dont nous allons discuter

	Budgétisé 2017	Résultat	
Dépenses de fonctionnement	181 577,11 €		
Recette de fonctionnement	184 730,00 €		
<i>Bilan fonctionnement</i>		+ 3152,89 €	
Dépense d'investissement	227 785,74 €		
Recette d'investissement	227 785,74 €		
<i>Bilan investissement</i>		0	
	Dépenses	Recettes	excédent
Bilan	409 362,85 €	412 215,74 €	+ 3 152,89 €

Présentation du budget primitif 2017 et analyse des dépenses et recettes par rapport à 2016.

#### 1. Tableau dépenses de fonctionnement 2017 → 2016

##### Points principaux :

- Dépenses écoles, transport scolaires (justifié /nombre d'élèves primaires, maternelles, et dépenses d'APT), SDIS, CCAS
- Prise en compte d'une maintenance et des réparations de l'informatique (ADMI Pacy sur Eure). Contrat de maintenance pour un montant : 378 € pour 5 interventions
- Chapitre 12 : concernant les dépenses de charge de personnel nous avons pris en compte l'embauche en CDI de Laetitia Baptista à partir de novembre 2017 à mi-temps, les charges de frais de formations du personnel. (inscription de la commune au CIFPT).

- Vote des subventions versées aux associations (voir annexe 1, 2016 euros attribués)

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition du tableau présenté (1,2016 €)

D. Le chapitre des dépenses de fonctionnement est voté à l'unanimité par le conseil.

Pour rappel, les montants de subventions attribués aux associations sont conformes à ceux proposés lors du conseil municipal du 02 mars.

### 2. Tableau recettes de fonctionnement 2017 → 2016

- Calcul du montant des taxes foncières et d'habitation → proposition 1% comme suite au précédent conseil.

Produit à taux constant s'élève à 111 543 € (pour rappel de l'an dernier 110 442 €)

Augmentation de 1% des taux → le produit s'élève à 112 666 € soit 1 123 € d'augmentation soit 9,35 € par foyer.

Le tableau de calcul est le suivant :

	Taux de référence de 2016	Taux de référence proposé pour 2017	Base d'imposition 2017	Produit correspondant
Taxe d'habitation	7,98	8,06	315 100	25 397 €
Foncier bâti	13,88	14,02	582 900	81 723 €
Foncier non bâti	40,08	40,48	13 700	5 546 €
			Total	112 666 €

Concernant la dotation forfaitaire générale de fonctionnement DGF, nous n'avons pas encore le chiffre de la préfecture. Nous l'avons établi avec une baisse pessimiste de 17% (?).

E. Les taux des 3 taxes (TH, TFB, TFNB) sont votés à l'unanimité par le conseil.

F. Le chapitre des recettes de fonctionnement est voté à l'unanimité par le conseil.

### 3. Investissements 2017 introduits dans le BP 2017.

La liste des investissements est la suivante :

- i. Fin des travaux de l'extension mairie (suivant tableau présenté au dernier conseil)
- ii. Aménagement de la place.
- iii. Travaux d'éclairage public de la place et pose d'une suspente sur le mur de la maison du 3, route de Ménilles réalisés.
- iv. Aménagement des bâtiments communaux recevant du public
- v. Les travaux concernant le trottoir devant la mairie et l'aménagement du parking et de l'allée du cimetière.
- vi. Le dossier de restauration du four à pain et des subventions.
- vii. Radars pédagogiques (Boursin).

- ### 4. Tableau de dépenses d'investissements ; reste à réaliser 2016 → compléments 2017 (fait état des dépenses d'investissement correspondant à la liste venant d'être examinée)

G. Le chapitre des dépenses d'investissements est voté à l'unanimité par le conseil.

- ### 5. Tableau des recettes d'investissements ; reste à réaliser 2016 → compléments 2017, subventions restant à verser pour la fin des travaux.(Fait état des recettes de subvention correspondant à la liste venant d'être examinée)

H. Le chapitre des recettes d'investissement est voté l'unanimité par le conseil.

**6. Equilibre du budget :** le tableau de synthèse se présente ainsi (page suivante) :

détail des dépenses et recettes du budget 2017			
	budgetisé 2017	observations	excédent
<b>dépenses de fonctionnement</b>			
011 charges à caractère général	53 110.00 €		
012 charges de personnel	50 739.00 €		
023 virement à la section invest	13 262.11 €		
022 dépenses imprévues	2 000.00 €		
042 opérations d'ordre entre section (virement en investissement)	13 673.00 €		
065 autres charges de gestion courante	42 238.00 €		
066 charges financières	6 305.00 €		
067 remboursement Transp scolaire	250.00 €		
<b>total dépenses de fonctionnement</b>	<b>181 577.11 €</b>		
<b>recettes de fonctionnement</b>			
002 excédent de fonctionnement	- €		
70 produits des services	1 600.00 €		
73 impôts et taxes	166 382.00 €	1%	
74 dotations et participations	15 248.00 €		
75 autres produits de gestion courant	400.00 €		
77 produits exceptionnels	1 100.00 €		
<b>total recettes de fonctionnement</b>	<b>184 730.00 €</b>		<b>3 152.89 €</b>
<b>dépenses Investissement</b>			
001 déficit	9 336.74 €		
16 remboursements d'emprunts	110 579.00 €		
SIEGE (place)	3 000.00 €	reste à réaliser	
SIEGE horloges	2 000.00 €		
trottoirs route de Ménilles	11 000.00 €		
Radars	5 670.00 €		
travaux extension Mairie	79 000.00 €	reste à réaliser	
four à pain	7 200.00 €		
<b>total dépenses investissement</b>	<b>227 785.74 €</b>		
<b>recettes Investissements</b>			
virement de section fonct	13 262.11 €		
opérations d'ordre amortissements	13 673.00 €		
FCTVA + TA + compensation 2015	112 960.63 €		
subventions	87 890.00 €		
<b>total recettes</b>	<b>227 785.74 €</b>		- €
<b>Bilan provisoire</b>	<b>Dépenses</b>	<b>recettes</b>	<b>bilan provisoire</b>
	<b>409 362.85 €</b>	<b>412 515.74 €</b>	<b>3 152.89 €</b>

**5) MISE EN PLACE D'UNE SURVEILLANCE URBAINE PAR CAMERA.**

Les vols réguliers de plantes deviennent un problème récurrent. Nous avons récupéré une Caméra d'observation permettant des prises de photos la nuit. Nous vous proposons de pouvoir l'utiliser et éviter les vols à répétition.

L'ensemble du conseil vote à l'unanimité la pose d'une caméra de surveillance pour le vol régulier des plantes et autorise le maire à effectuer la demande auprès des services compétents.

**6) CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE CATHERINE DE MONICAULT  
PROLONGATION D'UN MOIS.**

L'ensemble du conseil vote à l'unanimité le renouvellement pour 1 mois du CDD de Catherine de Monicault.

**7) DECISION SUR L'AFFECTATION DES ANCIENS BUREAUX :**

Les anciens bureaux sont maintenant libres et doivent être utilisés pour les mettre à disposition. Les possibilités peuvent être nombreuses. Il nous faut étudier ces possibilités et choisir une solution qui soit compatible des locaux, du besoin des demandeurs, et de la volonté générale du conseil.

L'ensemble du conseil est favorable à la mise en location des anciens bureaux de la mairie et laisse le soin au maire d'effectuer les démarches auprès des agences immobilières du secteur et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

**8) RESEAU D'EAU POTABLE DU HAUT CROISY**

Lors de la présentation du budget annexe « Eau potable SNA 2017 », il nous est apparu que les investissements pour travaux de remplacement du réseau d'alimentation en eau potable du haut Croisy n'était pas inscrit au budget. En fait, seule l'étude du projet de remplacement du réseau est prévue à hauteur de 50 000€ en 2017. Le maire est alors intervenu en séance pour que le remplacement des tuyauteries se fasse au plus vite en 2017 (le taux de chlorure de vinyle monomère étant très haut (0.3 micro gramme pour maxi autorisé de 0.5)).

L'ensemble des membres du conseil considère la situation sanitaire de la distribution d'eau potable non satisfaisante pour la distribution de l'eau au haut Croisy compte tenu :

- De la détérioration du réseau avec diffusion anormale de chlorure de vinyle au robinet,
- De la nécessité de faire des purges régulières pour limiter cette pollution générant un gaspillage d'eau
- D'un taux de chlore excessif introduit dans le réseau pour garantir la santé publique.

En conséquence le conseil insiste pour que des travaux soient réalisés de toute urgence avant la fin de l'année 2017 (mise en danger de la santé publique)

**9) ALIENATION DU CHEMIN RURAL COMMUNAL N°9**

Le propriétaire de la propriété de la Boulaie Marion se situant de part et d'autre du chemin rural communal N° 9 (parcelles n° 33/167/166 et n° 34) a sollicité la commune pour aliéner l'entrée de ce chemin par la pose d'un portail pour garantir la tranquillité de sa propriété. Le conseil après délibération ne peut accepter cette demande car cette aliénation est interdite par la loi (règlement du code rural), compte tenu que ce chemin est communal et ne peut en aucun cas être fermé.

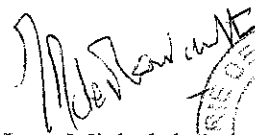
**10) REMBOURSEMENT FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRES :**

Le maire rappelle les décisions prises l'an dernier sur le remboursement des frais de transport scolaires aux parents :

- Année 2017 : remboursement encore cette année de 50% du coût des cartes d'abonnement de transports scolaires pour tous les usagers et 100% pour les familles en difficultés (exonérée d'impôts).
- Rappel des décisions prises l'an dernier : En 2017/2018 uniquement remboursement pour les familles exonérées d'impôts.

Le conseil donne son accord à la majorité : pour 9 voix contre 1 voie.

Le Maire :

  
Jean Michel de Monicault  
